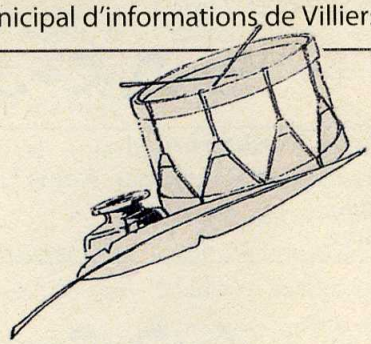


Le « Plume-Tambour »

Bulletin municipal d'informations de Villiers-sous-Grez

Parc naturel régional du Gâtinais français



AVRIL 2012

N° 57

Le mot de madame le Maire

Bonjour, comptez-vous aller voter ?

Une cérémonie de la citoyenneté a réuni de nombreux jeunes à la mairie le 23 mars dernier. Ce scrutin de 2012 sera pour eux le premier. Par leur participation active, ils exprimeront leurs souhaits comme chacun d'entre nous. Majeurs et responsables rappelait cette cérémonie ! Droit de vote accordé à chacun et assorti d'un devoir, le devoir de l'exercer !

Les deux mois qui viennent seront marqués par des rendez-vous citoyens importants.
Nous élirons pour 5 ans, le 24ème président de la République française depuis 1848, lors des deux tours de scrutin des dimanches 22 avril et 6 mai 2012.
L'unique bureau de vote installé au foyer rural sera ouvert les deux dimanches de 8 h à 18 h.

Puis les élections législatives les 10 juin et 17 juin aux mêmes heures et au même lieu.

Une société démocratique ne peut survivre que si les citoyens qui la composent considèrent le processus politique comme une chance et une responsabilité.
Pour tous et chacun, c'est un des moyens d'élargir nos vies, de passer par dessus nos tranquillités, de renverser la force établie des injustices, des puissances satisfaites, de démasquer les privilèges.
La politique est en notre pouvoir même si les médias nous font régulièrement part de situations qui semblent nous déposséder du quotidien. Elle nous permet d'exercer notre participation à la conduite de l'histoire. Elle est notre joie quand un pays bascule de l'oppression à la liberté. Elle nous met debout si nous marchons ensemble vers plus de pacification, plus de responsabilité acceptée, si les moyens attribués diminuent les inégalités, si nous mettons l'humain au cœur de notre société.

Si voter est le propre de l'Homme, lire l'est aussi !
Le troisième Salon du livre Jean-Paul Clément aura lieu à Villiers-sous-Grez les 12 et 13 mai. Nous espérons vous y voir nombreux. De nombreux auteurs seront au rendez-vous dans les disciplines les plus diverses et vous réjouiront.
Pour finir, je citerai Claude Ponti, auteur de livres pour les enfants et les jeunes : « nous sommes des êtres de culture ET de choix. Rien ne garantit que nous fassions les bons choix, mais comme nous lisons, nous choisissons, nous décidons. Et ni vous, ni moi ne sommes des phacochères. »

Brigitte Delahaye Audrain,
maire de Villiers-sous-Grez



11 février 2012, concert d'Isabelle, Laurence et Bernard

Sommaire

Le mot du maire	Page 1	Expressions Villaronnes	Page 7
Conseil municipal du 19 mars 2012	Page 2	Ici la Terre	Page 10
Infos commune	Page 4	Ce qui s'est passé	Page 11
Un mot des commissions	Page 5	Evènements à venir	Page 13
Du côté des associations	Page 6	Nos joies, nos peines	Page 16
		Agenda	Page 16

Comité de rédaction : Brigitte Delahaye Audrain, Jean-Michel François, Françoise Hubert, Philippe Esclangon, Sylvie Lepage, Etienne Roussereau, Annie Union, Jean-Pierre Girard
Mise en page : Dominique Ceraudo
Tirage : mairie de Villiers-sous-Grez

Compte rendu du Conseil municipal du 19 mars 2012

Présents : Brigitte Delahaye Audrain, maire ; Michèle Ferré, Françoise Hubert, adjointes ; Mireille Permanyer, Alain Quantin, Jean-Michel François, Ludovic Jeannotin, Yves Lechevallier, Bernard Leroy, conseillers.
Absents excusés : Marie-France Champion donne pouvoir à Brigitte Delahaye Audrain, Paul Shelton donne pouvoir à Michèle Ferré, Alain Champion donne pouvoir à Ludovic Jeannotin.
Absent non excusé : Marc Rousseau
Secrétaire : Jean-Michel François

Approbation du compte rendu du Conseil du 13 février 2012

DÉLIBERATIONS

Vote du compte administratif 2011 de la *commune*
Section de fonctionnement :
Dépenses : 645 689,14 €
Recettes : 699 989,91 €
Excédent reporté : 100 612,96 €
Excédent de clôture : 154 913,73 €

Section d'investissement :
Déficit reporté : 56 280,56 €
Dépenses : 281 553,62 €
Recettes : 181 393,48 €
Déficit de clôture : 156 440,70 €
Reste à réaliser Recette : 47 796,00 €

Madame le Maire étant sortie de la salle du Conseil, le Conseil municipal, sous la présidence de Michèle Ferré approuve à l'unanimité le compte administratif 2011.

Vote du compte administratif 2011 du service *assainissement*
Section de fonctionnement :
Dépenses : 5 763,62 €
Recettes : 16 405,27 €
Excédent reporté : 146 690,17 €
Excédent de clôture : 157 531,82 €

Section d'investissement :
Excédent reporté : 17 804,10 €
Dépenses : 0 €
Recettes : 5 522 €
Excédent de clôture : 23 326,10 €

Madame le Maire étant sortie de la salle du Conseil, le Conseil municipal, sous la présidence de Michèle Ferré approuve à l'unanimité le compte administratif 2011.

Vote du compte administratif 2011 du service *eau*
Section de fonctionnement :
Dépenses : 3 834,41 €
Recettes : 19 539,34 €
Excédent reporté : 18 053,52 €
Excédent de clôture : 33 758,45 €

Section d'investissement :
Excédent reporté : 1 713,54 €
Dépenses : 2 520,57 €
Recettes : 3 834,41 €
Excédent de clôture : 3 027,38 €

Madame le Maire étant sortie de la salle du Conseil, le Conseil municipal, sous la présidence de Michèle Ferré approuve à l'unanimité le compte administratif 2011.

Compte de gestion 2011 *commune*
Le Conseil municipal approuve le compte de gestion de l'exercice 2011 établit par Monsieur le Trésorier de La-Chapelle-la-Reine.

Compte de gestion 2011 *eau*
Le Conseil municipal approuve le compte de gestion de l'exercice 2011 établit par Monsieur le Trésorier de La-Chapelle-la-Reine.

Compte de gestion 2011 *assainissement*
Le Conseil municipal approuve le compte de gestion de l'exercice 2011 établit par Monsieur le Trésorier de La-Chapelle-la-Reine.

Affectation de résultat *commune*
Le Conseil municipal après avoir entendu le compte administratif de l'année 2011, constatant que le compte administratif de l'exercice 2011 présente un excédent de fonctionnement de 154 913,73 €, un déficit d'investissement de 156 440,70 € et un RAR recette investissement de 47 796,00 € décide d'affecter le résultat comme suit :
- en fonctionnement recette compte 002 : 46 269,03 €
- en investissement recette compte 1068 : 108 644,70 €
- en investissement en dépense compte 001 : 156 440,70 €

Affectation de résultat *assainissement*
Le Conseil municipal après avoir entendu le compte administratif de l'année 2011, constatant que le compte administratif de l'exercice 2011 présente un excédent de fonctionnement de 157 531,82 € et un excédent d'investissement de 23 326,10 € décide d'affecter le résultat comme suit :
- en fonctionnement recette compte 002 : 157 531,82 €
- en investissement recette compte 001 : 23 326,10 €

Affectation de résultat *eau*
Le Conseil municipal après avoir entendu le compte administratif de l'année 2011, constatant que le compte administratif de l'exercice 2011 présente un excédent de fonctionnement de 33 758,45 € et un excédent d'investissement de 3 027,38 € décide d'affecter le résultat comme suit :
- en fonctionnement recette compte 002 : 33 758,45 €
- en investissement recette compte 001 : 3 027,38 €

Indemnité d'administration et technicité
Les coefficients suivants sont proposés par employé, ils ont été calculés pour que le montant revienne à ce qui avait été initialement proposé.
Madame Saadia Didda coefficient de 2.4
Madame Karine Arnould coefficient de 2.5
Madame Sylvie Lepage coefficient de 0.7
Madame Dominique Edard coefficient de 1.2
Madame Catherine Berthelot coefficient de 3.1
Monsieur Benoit Debu coefficient de 3.1
Monsieur Jean-Raymond Leroy coefficient de 3.2
Monsieur Pascal Viratel coefficient de 3.2
Le Conseil municipal vote à l'unanimité les coefficients ci-dessus.

Formation ACMO niveau 2 pour Benoit Debu
Benoit Debu est l'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité. Cette nouvelle formation de deux jours a un coût de 612 € TTC. Voté à l'unanimité.

Remboursement des frais de déplacement pour Catherine Berthelot
Les secrétaires sont allées à une journée de formation sur l'organisation des élections présidentielles. Il s'agit de rembourser les frais de déplacement s'élevant à 24,90 €. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

Remboursement de frais d'achat d'un tampon
Mme le maire a acheté un tampon portant sa signature afin d'établir les cartes électorales, pour un coût de 57,80 €. Le Conseil vote le remboursement à l'unanimité.

Indemnités horaires pour travaux supplémentaires concernant les élections
Lors des votes à venir pour les élections présidentielles et législatives, les secrétaires de mairie viendront s'occuper des parties administratives. Ces heures supplémentaires pouvaient soit être récupérées soit être payées. Les secrétaires ont choisi d'être payées. Le Conseil accepte ce choix à l'unanimité.
.../... (suite page 17)

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans un souci d'économie et de protection de l'environnement nocturne, nous discuterons de l'éclairage public au prochain Conseil municipal. Une réunion publique vous permettra de mieux comprendre notre démarche. Notre matériel est vétuste. Notre projet est de moderniser notre équipement en choisissant un matériel adéquat et d'éteindre une partie de la nuit. Les premiers changements de luminaires auront lieu sur le parking du foyer rural. En effet, les candélabres boules éclairent plus le ciel que le sol. Les économies réalisées nous permettront de continuer de rénover notre réseau dans les années à venir.

Brigitte Delahaye Audrain

TRAVAUX RUE DE LARCHANT ET DE NEMOURS

Les travaux de renouvellement des branchements en plomb des rues de Larchant et de Nemours vont commencer le 14 mai prochain.
La SAUR, en charge de ces travaux, contactera directement les personnes concernées pour les avertir du planning de leur intervention. Ces travaux sont prévus pour une période de 6 semaines.

Jean-Michel François

INFORMATIONS SCOLAIRES

Rentrée 2012
Les inscriptions à l'école maternelle de Villiers, pour les enfants nés en 2009, auront lieu du 21 mai au 25 mai 2012 de 16 h 30 à 17 h 30 à l'école maternelle.
Ne pas oublier de se munir de l'attestation d'inscription délivrée par la mairie du domicile.

Fête de fin d'année des écoles maternelle et élémentaire
Elle aura lieu samedi 23 juin dans la cour de l'école maternelle. Le matin, les enfants présenteront leur spectacle et vous pourrez visiter leur exposition dans la salle de motricité ; l'après-midi, vous pourrez vous détendre à la kermesse organisée par l'association « A vivre ».

Armelle Henno,
directrice de l'école maternelle

AU MARCHÉ DE VILLIERS

M. Da Costa, poissonnier ne viendra plus car la rentabilité n'était pas suffisante.
Vous pourrez, par contre, vous procurer des fromages directement venus de producteurs locaux et de diverses régions françaises auprès de M. Corbier, fromager.
A bientôt sur notre marché !

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT SITUÉ DANS UNE COMMUNE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS

Vous prévoyez des travaux ? **Vous pouvez alors bénéficier de subventions allant, de 10 à 70 % du montant HT** pour des dépenses s'élevant **de 5 000 à 75 000 €** !
Ce dispositif est rendu possible car le Parc naturel régional du Gâtinais français a mis en place, avec son partenaire l'Agence nationale de l'habitat, un Programme d'Intérêt Général visant à améliorer l'habitat du territoire, et ainsi la qualité de vie.
Ce programme permet donc d'aider les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs qui souhaitent **améliorer l'isolation de leur habitation, réaliser des travaux d'adaptation, de mise aux normes, de résorption des peintures au plomb**...
Une permanence téléphonique a été mise en place pour vous apporter une réponse personnalisée, au **01 60 78 17 11**. N'hésitez pas à vous renseigner !

Mme CLEMENT

De plus, le Conseil Général de Seine-et-Marne met en place le programme « **Habiter Mieux** » qui consiste en une prime de 1 100 € minimum pouvant compléter l'offre précédente. Cette prime s'applique à des **travaux d'économie d'énergie** et est soumise à des conditions de revenus. Pour plus de détail vous pouvez contacter le 01 60 56 70 80.

Un mot des commissions

Nettoyage de printemps : la nature vous dit « Merci »



Samedi 31 mars après-midi une vingtaine de Villarons ont donné de leur temps pour nettoyer les abords des routes menant à Ury, Nemours, Larchant, La-Chapelle-la-Reine, Bourron-Marlotte et Grez-sur-Loing. Nous remercions tous ces bénévoles et en particulier Alain Champion, qui avec sa carriole attelée de sa jument Hélice, transporta les sacs et objets encombrants.
Avant de se quitter, nous nous sommes accordés un instant convivial en partageant le verre de l'amitié.

Mireille Permanyer

Débardage au rocher Saint-Étienne : et après ?

La dernière campagne de débardage pour la réhabilitation du site du rocher Saint-Étienne s'est terminée le 16 mars dernier. La visite de fin de chantier en compagnie de Nicolas Bock pour le PNR, de Jean-Baptiste Ricard pour l'entreprise de débardage et de moi-même, laisse espérer, si nous en avons les moyens, que nous reverrons chez nous cette entreprise de travaux forestiers à traction animale. Par contre, son intervention ne se ferait pas dans le même cadre. Jusqu'à maintenant il s'agissait en premier lieu de sécuriser le site en le nettoyant des bois dangereux, de le préserver en empêchant le développement des coulées d'érosion et en stabilisant les bords du chemin.
Depuis l'année dernière, Vincent Van de Bor qui s'occupe de l'environnement au PNR, travaille au « plan de gestion » de nos deux Espaces Naturels Sensibles villarons : le rocher Saint-Étienne et la sablière. Avec Nicolas Bock et la municipalité, il va « mettre en musique » comment entretenir et exploiter au mieux ces deux espaces. Pour en revenir à la visite de fin de chantier, elle s'est poursuivie par un premier repérage d'une zone comprise entre le chemin du bas et le chemin du haut du rocher Saint-Étienne, côté route de Larchant par rapport à la grotte, propice à une première intervention dans le cadre de ce contrat de gestion. Il s'agirait de tomber les arbres qui sont exploitables et d'encourager par un éclaircissement et un nettoyage raisonné, la reprise des essences originelles et la pousse des arbres prometteurs. Un travail qui permettrait à nos débardeurs de revenir à Villiers.
Dés la fin de l'élaboration de ce plan de gestion, nous vous tiendrons au courant de ce qu'il sera dans nos moyens de faire. En attendant, s'il reste du bois sur l'aire de l'alambic, prenez-le, il est à disposition des Villarons.

Yves Lechevallier



Du Côté des Associations

KERMESSE DE L'ÉCOLE

Comme chaque année l'Association À VIVRE (association pour les écoliers de Villiers et Recloses) organise la kermesse de l'école qui aura lieu le 23 juin à l'école maternelle de Villiers-sous-Grez.
Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour l'organisation de cette manifestation (dons de lots, tenir un stand, préparer un gâteau pour la buvette…)
Vous pouvez joindre Mme Martins Bélina au 01 64 24 27 50 et laisser un message avec votre nom et vos coordonnées le cas échéant, afin que nous prenions contact avec vous.

L'équipe de À VIVRE

L' ACAD PROPOSE SES SERVICES

L 'A.C.A.D, votre Association Cantonale d 'Aide à Domicile depuis plus de 30 ans, située à la- Chapelle-la Reine au pôle médico-social, 9 rue Carnot, vous propose de l'aide pour :

- entretenir votre logement et votre linge ;
- préparer vos repas ;
- faire vos courses ;
- et tout autre service pour votre bien-être.

Ces prestations peuvent être prises en charge par les caisses de retraite, les mutuelles, la CAF, l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et l'aide sociale en fonction de vos ressources. Pour tout renseignement, contactez-nous au 01 64 24 33 75. Vous pouvez également nous rencontrer aux permanences les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 16 h.

COURS DE POTERIE PENDANT LES VACANCES DE PÂQUES

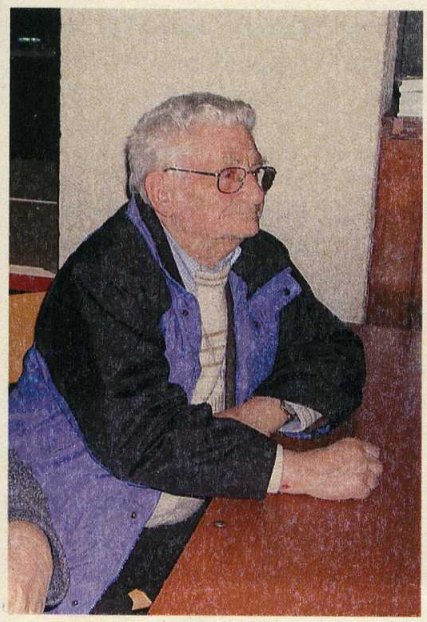
Du lundi au vendredi :
les matins de 10 h 30 à 12 h 30, les après-midi de 14 à 16 h.

25 € pour la session de 2 heures, matériel et cuisson compris.

Pour les renseignements : Katherine Dara 06 75 13 42 56.

Expressions Villaronnes

Michel Poulain nous a quittés



Il était de ceux qui marquent la mémoire collective d'un village. Toujours actif et tourné vers les autres, engagé dans diverses activités, Michel nous interpellait avec son ton bourru et son franc-parler sous lesquels perçaient toujours sa bonté et son humanité.

Nous nous sommes souvenues et nous avons écouté les Villarons parler de lui.
« Quand je lui parlais, j'hésitais toujours entre le vouvoiement du respect et le tutoiement de l'affection, l'un n'excluant pas l'autre d'ailleurs ».
Michel était un homme de dialogue, bien ancré dans ses opinions, il savait cependant discuter ou même s'opposer avec chacun sans jamais se fâcher pour autant.

« Pendant des années, j'ai chanté à côté de lui à la chorale. Quand je le poussais du coude, il savait qu'il avait attaqué une octave trop bas ».
Fidèle pilier du pupitre des basses, Michel a chanté dans la chorale « A travers chants » depuis sa création jusqu'à très récemment sous la houlette de Bernard et de Laurence.

« Souvent en retard, toujours fidèles à la messe du père Feillet, Mme Tanneur et moi retrouvions Michel et Antoinette le samedi soir à Recloses. Plus tard, quand Mme Tanneur est entrée en maison de retraite, nous nous relayions pour aller la chercher pour le repas des anciens de la mairie ou celui du 14 juillet de l'Amicale ».
Michel était catholique pratiquant mais aussi très tolérant. Jamais il ne cherchait à imposer ses convictions, il ne jugeait pas les gens sur leur apparence ou leur situation. Toujours disponible pour les autres, il mettait chaque jour en application les principes de sa foi.

« Le jeudi, au marché, il venait toujours passer un moment ».
Il ne venait rien acheter, « C'est pas moi qui m'occupe de ça » nous disait-il mais rencontrer et aider aussi (combien de fois a-t-il tiré, de chez lui, une rallonge pour suppléer l'installation électrique défaillante de la mairie). Certains jours s'asseyant, d'autres restant debout, il bavardait avec les uns et les autres. Comme il nous manque maintenant !

« On a passé tant de temps ensemble à répéter pour le Théâtre ».
Pendant de nombreuses années, Michel a fait partie de la troupe du « théâtre du Grabuge », il a participé à plusieurs spectacles sous la direction de Gilles et Isa. On se souviendra, entre autres, du « vieux couple » qu'il a formé avec Simone Puissac dans « Les armoires » installés sur des lits superposés, vêtus de chemises et de bonnets de nuit.



« Que d'heures avons-nous passé ensemble entre discussions et lectures pendant les nombreuses années où nous avons tenu la bibliothèque ».
Au début des années quatre-vingt, Michel a repris la responsabilité de la bibliothèque municipale secondé par Anne-Marie

Leschier. Jusqu'en 2005, ils animent ce lieu de lecture publique, sans compter les traditionnelles « brocantes de livres » où les ouvrages usagés étaient proposés à la vente dans la remorque de Joël.

« Je me souviens qu'au moment de l'extension de la mairie, les ouvriers sont arrivés pour peindre les portes avec une couleur qui n'était pas celle choisie par le Conseil. Il s'est planté en haut des marches et ne les a pas laissés entrer avant qu'ils ne soient allés rechercher la bonne couleur ».
De 1983 à 1995, Michel a été un adjoint très actif et précurseur dans l'équipe du Conseil municipal.

« Il s'était porté caution avec moi pour une partie de l'emprunt qui a servi à construire les deux premiers courts ».
Bien que ne pratiquant pas ce sport, Michel a été membre fondateur du « Tennis club de Villiers » et présent au bureau pendant plus de 20 ans. Une fois encore, il a donné de son énergie et de son temps pour aider une association à faire vivre notre village.

« Que de fois on l'a vu passer, annoncé par sa chienne, en route pour sa promenade quotidienne ».
Passionné par la forêt, Michel a « fait son bois » jusqu'à la limite de ses forces, et il a parcouru inlassablement les champs et les espaces boisés autour de Villiers.

Les témoignages sont nombreux de ceux qui ont connu et apprécié Michel. Mercredi 11 avril, notre église n'a pas été assez grande pour recevoir l'ensemble de ceux qui, toutes générations confondues, ont souhaité participer à l'émouvante cérémonie d'« à Dieu » qui lui a été dédiée.

Anne-Marie Leschier et Françoise Hubert

Suite à l'inauguration des travaux de l'église de Villiers, nous avons sollicité Nelly Amiot pour publier le texte de la présentation historique qu'elle a faite ce jour-là. La 1ère partie a été publiée dans la Plume-Tambour n°56 de janvier 2012.

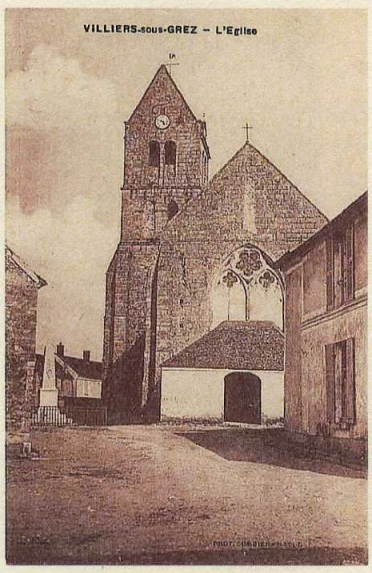
HISTOIRE DE L'EGLISE DE VILLIERS-SOUS-GREZ (2ème partie)

5) La construction de la sacristie au XVII-XVIIIe

À l'époque classique, on construit une sacristie sur le côté nord du chœur. Cette petite pièce possède une fenêtre protégée par une massive grille en fer forgée et du mobilier spécifique de sacristie du XVIIIe réalisé en bois peint imitation bois.
D'autres travaux de la même époque : la porte des morts est murée, deux bénitiers en pierre sont posés de chaque côté du portail, des fonds baptismaux en pierre sont installés au fond de la nef du côté gauche, près de la porte.

6) La construction du porche d'accès à l'église et le carrelage au XIXe

Un porche est édifié au XIXe, peut-être à l'emplacement d'un ouvrage antérieur, avec une obturation partielle de la baie ouest. Des cartes postales et des photographies anciennes montrent du côté nord toutes les baies de la nef et du clocher murées (sauf la première fenêtre du chœur) et du côté sud trois fenêtres également murées. L'intérieur de l'église devait être alors bien sombre !
Sur un cliché pris avant 1906, on remarque aussi de nombreuses ouvertures bouchées au niveau du clocher.
Une délibération du Conseil municipal du 12 avril 1877 indique que la nef a été carrelée pour un coût total 1 174 F, payé en partie par souscription et en partie par la fabrique (conseil de la paroisse).



porche d'accès à l'église

7) Protection de l'église et travaux de restauration au XXe et début XXIe siècle

L'église est **classée Monuments Historiques le 22 avril 1908.**

Il faut réparer les **dégâts de la foudre** tombée sur l'église le 17 mai 1914 et les dégâts à la toiture causés par la **tempête** de l'hiver 1915.

Le cimetière ayant été déplacé et n'étant plus autour de l'église, le Conseil municipal décide le 25 novembre 1917, l'aménagement d'un chemin le long de l'église du côté nord de façon à ouvrir un chemin de 5 m de largeur maximale allant d'une rue à une autre

(de la rue de Nemours à la rue de Larchant). Le chemin est réalisé au cours de l'hiver 1917-1918.

Le Conseil municipal décide la **réfection des enduits intérieurs** de l'église le 14 juillet 1921, pour 3 400 F avec demande de subvention d'état. Pour protéger les vitraux du chœur côté est, venant d'être remis à neuf par un artiste verrier de Paris aux frais du curé, le Conseil municipal vote le 24 juin 1928 une somme de 350 F pour la pose de grillage de protection des vitraux.

Le drame survient en 1958 avec **l'effondrement de la voûte**.
Dans la nuit du jeudi au vendredi saint soit du 3 au 4 avril 1958, la voûte s'effondre. À Villiers, pas d'office religieux de Pâques, pas de communion privée pour les futurs communiants, pas de communion solennelle, les communiants et leurs familles durent aller dans l'église de Larchant avec un petit car que le curé avait loué pour l'occasion.
Première mesure d'urgence de fermeture de l'église pour raison de sécurité, prise par le maire dès le lendemain de l'effondrement. Un second éboulement eut lieu huit jours plus tard alors que des ouvriers posaient un plancher protecteur sur un échafaudage.
C'est ensuite la fermeture définitive de l'église pour de longs mois après la visite des architectes des Beaux Arts, un an de fermeture espère le curé mais il en faudra bien plus !
Madame Dechot, 32 rue de l'église, propose sa grange, pour célébrer les offices en mai 1958. Le maire, Jean-Louis Garban recherche des crédits d'état et fait la chasse aux subventions, l'abbé Bouclet fait appel aux dons pour financer une chapelle provisoire. Un baraquement en bois installé le long de l'église servira de chapelle provisoire jusqu'à la réouverture de l'église.
Le 24 octobre 1958, les travaux d'étaiement de la voûte se montaient à 400 000 F, la commune contracte un emprunt. En 1959, c'est l'étaiement des voûtes de la nef. En 1960, on restaure les voûtes des deux premières travées de la nef. En 1962 et 1963, c'est la restauration des trois autres voûtes, la réouverture des trois baies murées du mur sud et la pose de vitraux clairs losangés avec filet d'encadrement sur toutes les fenêtres sauf celles du chevet, la démolition du porche et remise en état de la baie au-dessus du porche, l' injection de ciment dans les maçonneries des murs, la pose de protection grillagées pour les vitraux neufs.
Le porche est abattu en 1962 pour remettre en valeur les sculptures du portail et la grande baie au-dessus du portail.
L'église est à nouveau ouverte au culte en 1963. Chacun peut constater la remise en état des voûtes mais aussi les dégâts sur le mobilier qui a manqué de protection : destruction de l'abat-voix de la chaire, pour l'autel de la vierge arrachage de la partie inférieure et trous dans le dais, dépose de la grande toile centrale du retable dans le bas du clocher avec de nombreux trous dans la toile, disparition des bannières, de plusieurs statues (St Joseph, St Eloi, St Vincent), des bancs cassés, les tableaux du chemin de croix déchirés…
En 1973, on effectue le réglage à la même heure des quatre horloges du clocher…

Le sort semble s'acharner sur l'église avec **la foudre** qui tombe sur l'église en 1973, sur le clocher en 1977 jusqu'à ce qu'on remanie la toiture et installe enfin un paratonnerre sur le clocher en 1977. La tristement célèbre tempête du 26 décembre 1999 a arraché et brisé des tuiles mais n'a pas fait de dégâts trop importants.

Le chauffage de l'église a souvent posé problème malgré l'installation d'une chaufferie pendant quelque temps.

En 1997, on effectue la remise en état de la voûte de la sacristie, le drainage des façades sud et est de l'église. Il faudra attendre 2011 pour la réalisation d'une tranche importante de restauration financée par la Région, le Département et la Commune avec la pose de gouttières, le décaissement et drainage des murs, la restauration du beffroi, la réouverture de la porte latérale et l'installation de sanitaires dans la sacristie pour un total de 300 000 €.



Chapelle provisoire en bois vers 1960

Mais ce n'est pas terminé, il reste à effectuer encore des travaux restauration de l'électricité, du chauffage, du carrelage, du mobilier et de mise en valeur de la chapelle seigneuriale. Ce qui va demander encore beaucoup d'argent et beaucoup de temps …

Nelly Amiot

Vous pourrez lire la suite de cet article dans le prochain numéro du Plume-Tambour.

Documentation :
- Annales du Gâtinais tome XXIX, 1911
- registres du Conseil municipal
- étude préalable à la finition de la restauration et à l'aménagement des abords de l'église par Jacques Moulin, architecte des bâtiments de France, mai 2005
- notice sur l'église de Villiers établie par l'association Connaissance et Sauvegarde du Patrimoine et l'association des Amis du patrimoine du canton de la Chapelle la Reine, 1994
- notes sur 54 fondeurs de cloches, document Archives Départementales de Seine-et-Marne, cote AZ 3074
- journal paroissial le Bon Grain de mai 1958
- Villiers au début du siècle par la carte postale d'André Surget et Joël Poulain, 1998
- témoignage de Raymond Purseigle.



LA BIODIVERSITE DANS NOS JARDINS

Sur 151 espèces d'oiseaux nicheurs recensées en Ile-de-France par les ornithologues qui tiennent à jour la « **liste rouge régionale des espèces menacées** », 10 ont disparu depuis 1950, 14 sont en danger critique d'extinction, 7 en danger et 18 classées vulnérables. Au total, une espèce sur quatre est menacée.
Principale accusée l'agriculture qui occupe 51 % de la superficie de la région. Elle a détruit les habitats et, avec les insecticides, prive les oiseaux insectivores de nourriture.
Sur les 10 espèces éteintes, 6 dépendaient des espaces agricoles. Cette liste rouge pose donc les premières bases d'une meilleure connaissance des espèces menacées de la région et encourage la poursuite et l'accentuation des efforts de protection des espèces mais aussi et surtout de leurs habitats et de leurs ressources alimentaires. Car on ne saurait protéger efficacement une espèce sans préserver d'abord l'habitat dont elle dépend, et son bon état de fonctionnement.
Plus d'info sur http://www.natureparif.fr/evenements/ListeRougeOiseaux/LROISEAUX-WEB.pdf

Nos jardins sont un écosystème vivant qui accueille une grande variété de « vie sauvage ».
Pour la plupart d'entre nous, les vertébrés tels que les oiseaux, les amphibiens, les mammifères sont LES représentants de la vie sauvage du jardin.
Cependant en y regardant de plus près, on s'aperçoit que les invertébrés sont beaucoup plus nombreux à la fois en nombre d'individus et en espèces. Les plantes nourrissent la plupart des invertébrés qui à leur tour nourrissent les animaux de taille supérieure. Des études sont en cours pour évaluer le niveau d'intérêt des plantes locales et des plantes non-locales (environ 70 % des plantes des jardins viennent d'ailleurs) pour héberger et nourrir les invertébrés.
L'objectif est d'apprendre quel rôle jouent les plantes dans la mise en oeuvre d'un haut niveau de diversité au jardin.

Comment encourager les invertébrés à rester dans nos jardins ?
- en « habillant » clôtures et murs avec des plantes grimpantes telles que clématite, chèvrefeuille ou lierre pour créer des habitats pour les araignées et les insectes ;
- en variant les substrats : laisser du sol nu ou ailleurs poser du compost qui fournit de la nourriture pour les scarabées du sol et d'autres espèces ;
- en fabricant des « hôtels à insectes » à l'aide de tubes emplis paille et de carton ondulé.

Un exemple : les abeilles solitaires
Elles ne font guère parler d'elles et pourtant leur rôle dans le jardin est toujours bénéfique. Certaines sont d'actives pollinisatrices allant de fleur en fleur dès le début du printemps : les osmies rousses et bicolores ou les mégaliches. D'autres sont de bons régulateurs des colonies de pucerons, de thrips ou de cicadelles : les micro-guêpes comme les pemphrédons.
Pour s'installer chez vous et accueillir leur progéniture, elles ont toutes besoin d'un gîte.
Les osmies et les mégachiles pondent leurs œufs dans des tiges creuses sectionnées (bambou, roseau, paille de blé…), les micro-hyménoptères dans des tiges à moelle (ronce, framboisier, sureau, hortensia…) Certaines y déposeront même quelques proies paralysées en guise de garde-manger pour les nouvelles arrivantes ! Si vous souhaitez que toutes ces abeilles solitaires exercent leur talent chez vous, confectionnez des fagots et suspendez-les sans tarder dans des arbustes ou sur des piquets.
Plus d'info sur www.jardinsdenoe.org http://www.jardinsdenoe.org/fiche/fiche/id/21
http://www.jardinsdenoe.org/fiche/fiche/id/94
http://biodiversite-dans-un-jardin.blogspot.fr/2008/09/sauvegarde-de-la-biodiversit-des-abris.html

Les jardins sont des lieux de production très variés favorables à la vie sauvage. Les jardins de notre village sont des relais de migration, des oasis d'habitats protégés pour de nombreuses espèces. Ils font partie d'un ensemble beaucoup plus vaste qui les relie à la trame verte et aux corridors écologiques, réseau indispensable au maintien de la biodiversité.

Katherine Moussaud

Ce Qui S'est Passé

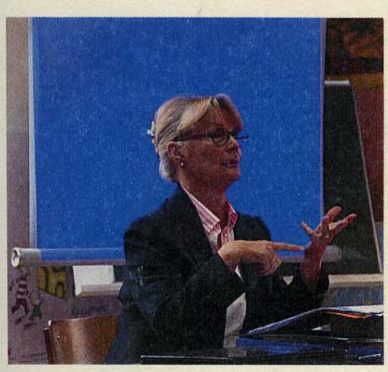
Des « Bonnes nouvelles » au « Printemps des poètes

Dix ans après leur création, les soirées littéraires « Bonnes nouvelles » ont franchi, cette année, un nouveau cap. Après les cinq représentations de « Zoo » par le Théâtre du Grabuge, un nouveau public, parfois venu de loin, a renforcé le noyau dur des Villarons fidèlement présents aux lectures de « Bonnes nouvelles » ainsi qu'aux jeux poétiques du « Printemps des poètes ».

L'édition 2012 du « Printemps » s'est déroulé avec ferveur, éclats de rire et émotion avec la participation de 70 Villarons, ce qui représente, pour ce type de manifestation, une réelle avancée.

Quant aux « Bonnes nouvelles », placées cette saison sous le signe des « Indignés », elles ont fait le plein de spectateurs à la bibliothèque à chacune de ses soirées. Après « Indignez-vous » de Stéphane Hessel lu par Gilles Guillot, « L'écriture ou la vie » par Pierre Santini, « Discours de la servitude volontaire » de La Boétie par Arthur Guillot, « J'accuse » de Zola par Claude Lévêque, la dernière soirée de cette série a été consacrée aux travaux d'une indignée villaronne, Alice Mills, travaux relatant l'étrange disparition des soldats noirs américains de tous les documents officiels relatifs à l'histoire du débarquement en Normandie en juin 44. Dix années de longues recherches ont abouti à ce que la vérité soit enfin rétablie ce qui a valu à Alice Mills d'être largement célébrée par la presse internationale : Le Monde (7 pages d'un numéro spécial), le New York Times, le journal télévisé de CNN aux USA et de recevoir les félicitations de Barak Obama et de son administration.

La présence d'un public de plus en plus nombreux à ces différents modes d'expression sont pour nous une grande joie et la preuve vivante qu'un véritable projet culturel ne prend tout son sens qu'en s'inscrivant dans la durée.



Alice Mills

Isa Mercure et Gilles Guillot

Exposition terre et papier



Sous le patronage du Parc naturel régional du Gâtinais français, vendredi 30 mars, Katherine Dara accueillait chez elle, au 11 rue de l'Église, le vernissage d'une très belle exposition réalisée dans le cadre des Journées Nationales des Métiers d'Art.

Dans son atelier « terre et papier », nous avons pu découvrir ses talents de potier mais aussi les collages qu'elle a exposés en compagnie de Jackie Finet et Sylvia Guérin-Harvois.

Françoise Hubert

Sortie des Aînés de Villiers



Jeudi 5 avril, les Aînés de Villiers étaient à Dannemois pour la visite du moulin de Claude François suivie d'un repas. Merci au couple Surget pour l'organisation de cette agréable journée.

Françoise Hubert

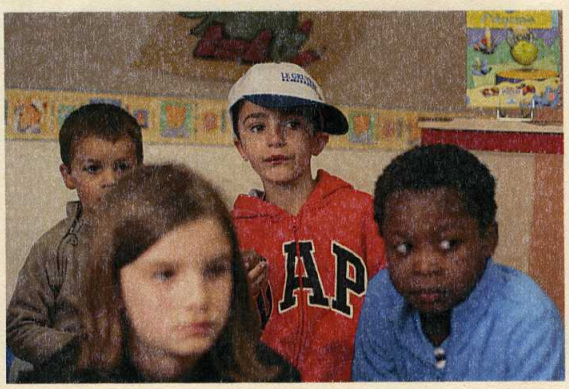
Mardi gras organisé par l'Amicale villaronne le 21 février





Raconte moi des histoires

Samedi 7 avril à la bibliothèque, après s'être lancé à la recherche des œufs, les enfants écoutent attentivement la lecture d'album autour du thème de Pâques.







Evènements à Venir

Le Muséobus à Villiers du 8 au 13 mai

À l'initiative de notre bibliothèque municipale supervisée par Françoise Hubert, Villiers-sous-Grez a été retenu village-étape pour le Muséobus. Cette exposition itinérante sous l'égide du Conseil général de Seine-et-Marne prendra place sur le parking du foyer Jean-Louis Garban le 7 mai. Cette journée sera consacrée à l'installation de l'exposition et à sa prise en main par les bénévoles villarons. Vous pourrez la visiter mardi 8, mercredi 9, samedi 12 et dimanche 13 mai. Les jeudi et le vendredi seront réservés aux scolaires. Cette exposition pour les grands comme pour les petits a pour thème : « Des machines et des hommes ». Elle retrace les grands moments de l'industrialisation de la Seine-et-Marne de la fin du XVIII^{e} au milieu du XX^{e} siècle. Grâce aux Amis du Patrimoine, il y a de fortes chances que cette exposition soient complétées par quelques panneaux qui traiteront de la même thématique mais plus localisée sur notre village et ses environs.
L'entrée est gratuite, comme celle du salon du livre qui se tiendra au foyer les 12 et 13 mai. Cette manifestation dont la renommée s'étend à toute la région a permis de valider Villiers-sous-Grez comme village-étape. Donc merci à l'Amicale villaronne et à Nati Colas, moteur de cet évènement littéraire.

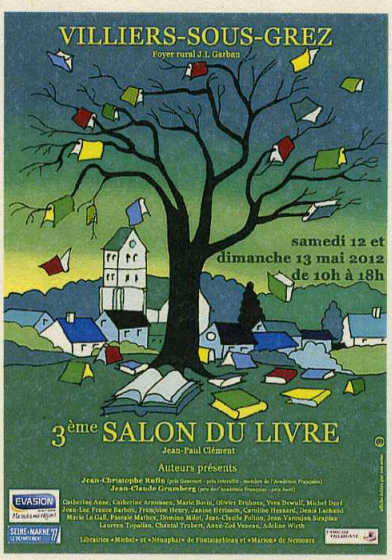
Yves Lechevallier

Salon du Livre Jean-Paul Clément les 12 et 13 mai 2012

La municipalité de Villiers-sous-Grez et l'Amicale villaronne organisent conjointement le troisième Salon du Livre, les samedi 12 et dimanche 13 mai 2012 au foyer rural Jean-Louis Garban.
Les librairies « Michel » et « Nénuphar » de Fontainebleau ainsi que la librairie « Marion » de Nemours tiennent chacune un stand proposant les livres des auteurs qui nous font le plaisir d'être présents à cette manifestation.
Cette fête du livre compte, cette année, de nombreux talents qui s'expriment dans les disciplines les plus diverses : roman, théâtre, poésie, illustration, reportages, livres pour la jeunesse, psychologie…

Autour de Jean-Christophe Rufin (prix Goncourt, prix Interallié, membre de l'Académie Française) et Jean-Claude Grumberg (prix de l'Académie Française, prix Sacd, Molière du meilleur auteur, César du meilleur scénario) nous aurons le plaisir d'accueillir Catherine Anne (théâtre et littérature jeunesse), Catherine Armessen (nouvelles, romans, jeunesse), Jean-Luc Barbou (histoire contemporaine), Marie Borin (poésie, théâtre et biographie), Olivier Bruhnes (nouvelles, roman, théâtre), Yves Dewulf et Jean-Varoujan Sirapian (photo, reportage), Michel Doré (auteur local), Françoise Henry (poésie, prix Comtois du Livre, prix Marguerite Audoux, prix Charles Exbrayat), Caroline Hesnard (illustration), Didier Lachaud (roman, théâtre), Marie Le Gall (roman, prix Bretagne, finaliste Goncourt 1er roman), Pascale Matheix (voyages), Domino Milot (autobiographie), Jean-Claude Polton (forêt), Laureen Topalian (illustration), Chantal Trubert (dessin, illustration, texte), Anne-Zoé Vaneau (roman et jeunesse), Adeline Wirth (chevaux).
Un hommage particulier sera rendu par les Editions Gallimard à Janine Hérisson, habitante de Busseau et l'une des premières traductrices des plus grands auteurs de la *Série noire* et autres romans.
En 2007, Jean-Paul Clément, qui nous a quittés depuis, avait eu la formidable ambition de créer ce Salon du Livre à Villiers. Beaucoup étaient sceptiques quant à la faisabilité de ce projet dans notre petite commune mais ce fut un grand succès. La deuxième édition non seulement n'a pas déçu mais a confirmé ce succès. Nous relevons à nouveau le défi et nous espérons que cette troisième édition du *Salon du Livre Jean-Paul Clément* saura encore réjouir de très nombreux visiteurs.

Brigitte Delahaye Audrain
Nati Colas, Gérard Colas,
Isa Mercure et
Gilles Guillot



Affiche Michel Union

AMICALE VILLARONNE

Il reste encore quelques places pour la sortie du **3 juin à Giverny.**
Contacter Nati Colas : 01 64 24 26 92

Dimanche 29 avril de 7 h à 18 h

Brocante de l'Amicale villaronne

3 € le mètre linéaire
Restauration sur place



Glao Blum



Buzztown

DE LA POP, DU ROCK, DU FOLK, DU COUNTRY, DU BLUES, LE 28 AVRIL, 20 H 30 AU FOYER !

Ne ratez pas cette soirée ! Une occasion d'écouter trois orchestres. Deux en première partie : le groupe de l'Institut Européen de Formation aux Arts Rythmiques et *Glao Blum*. L'IEFAR est à Fontainebleau. Son groupe joue du Pop-Rock. Avec *Glao Blum*, changement de genre avec des chansons à texte d'un style plus folk et country. À noter la présence d'Arthur Guillot au sein de cette formation.
En deuxième partie, nous aurons le plaisir d'accueillir *Buzztown*. Un groupe pro qui joue « Le » Blues sans mélancolie. Du traditionnel au Rock sans oublier quelques dérives jazzy. Déjà plusieurs albums au compteur et un autre en cours d'enregistrement. Si ces musiques vous plaisent et que vous souhaitez en avoir plus souvent à Villiers, manifestez-vous !
Une longue soirée de plaisir, des styles variés, le tout pour un prix modique : 10 € plein tarif et 7 € pour les moins de 13 ans.
Réservation possible au 01 64 24 26 33.

Yves Lechevallier



Le quatuor Ardeo

Ce quatuor donnera un concert samedi 16 juin en l'église de Villiers-sous-Grez. Au programme :
Wolfgang A. Mozart (1756-1791) : *Quatuor à cordes en ut majeur K 465 « les Dissonances »* (1785)
Henri Dutilleux (1916-) : *Ainsi la Nuit* (1977)
Joseph Haydn (1732-1809) : *Quatuor à cordes n°2 en fa majeur* opus 77 (1799)
François Meïmoun (1979-) : *Quatuor à cordes* (2010).

Roméo et Juliette de Shakespeare

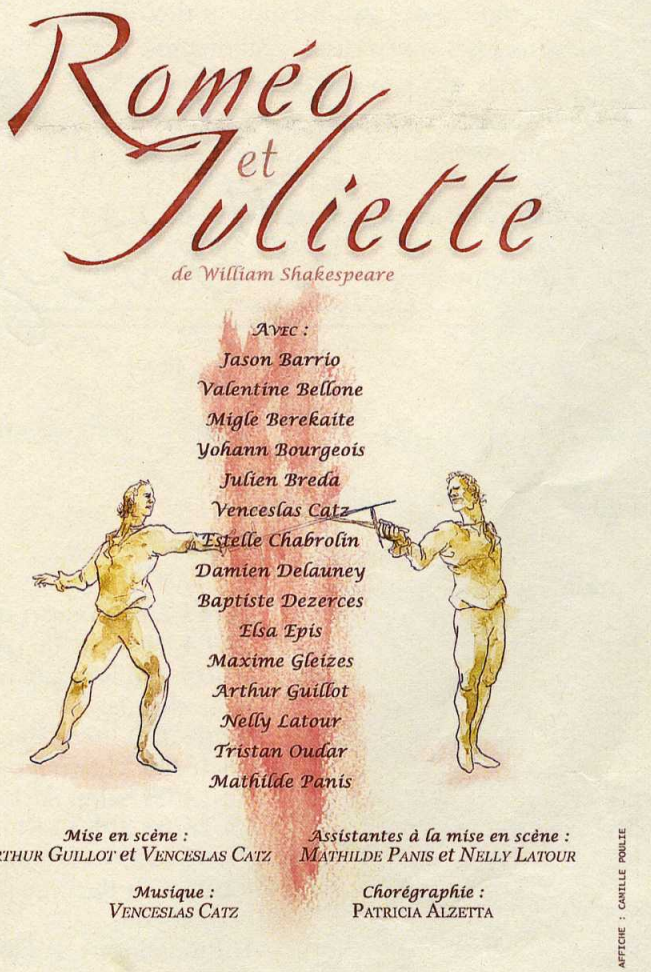
mise en scène : Arthur Guillot et Venceslas Catz
Au foyer rural Jean-Louis Garban, vendredi 25 et samedi 26 mai à 20 h 30, dimanche 27 mai à 16 h.

Tout le monde connait les grandes lignes de *Roméo et Juliette*. Enfin, tout le monde pense connaître les grandes lignes de l'histoire de *Roméo et Juliette*. Pas si vrai... Nous sommes en Italie, terre inconnue de Shakespeare. Le poète anglais n'a pas la possibilité de voyager. Un proche lui décrit ce qu'il a vu lors de ses aventures hors des Îles britanniques. À partir de ces récits, le vif William fantasme la ville de Vérone et ses drôles d'habitants, ses mafieux d'ancienne époque, de temps immémorial en conflit les uns contre les autres. Les Montaigu, faussement propres sur eux, dignes d'apparence, et les Capulet, vivant de fêtes, d'enivrement et de plaisirs charnels.
L'histoire est en réalité celle de quelques adolescents, avec tout ce que cela comporte : la grossièreté, le laisser-aller, le plaisir de souffrir mais surtout la fougue, la soif de vie et l'étincelle de poésie. C'est aussi l'histoire de leurs aînés, qu'ils soient prêtre ambigu, nourrice dévergondée, prince fatigué etc...

Chacun de ces esprits vifs, de ces personnages sanguins, s'élève au rang de personnage central pour raconter la plus célèbre « histoire d'amour ».
Shakespeare donne aux metteurs en scènes et aux comédiens toutes les possibilités avec *Roméo et Juliette*. Sa Vérone est celle que l'on s'invente, les chemins sinueux de son texte nous permettent de rendre attachant, détestable, émouvant chacun de ses personnages. Il nous reste à faire passer la fougue de l'illustre auteur, et nous laisser aller, au plaisir des mots, des situations, des rebondissements, mettre notre jeunesse, notre fraîcheur, notre innocence à la disposition de Tybalt, de Juliette, de Roméo et des autres...

Arthur Guillot

Prix des places : lycéens, collégiens et étudiants 5 €, adultes 10 €



Nos joies nos peines

Bienvenue à à Ivan Poulalion né le 18 janvier 2012, et à Liam Feullet né le 3 février 2012
ainsi qu'à Maël Mathieu né le 9 février 2012
Félicitations aux parents.

C'est avec tristesse que nous annonçons les décès de :
Alexandre Tady le 22 janvier 2012,
Mme Yvette Feuilletin le 26 février 2012,
et de Mr Michel Poulain le 4 avril 2012.
Nos pensées vont à leur famille et à leurs proches.

Si vous ne souhaitez pas que vos évènements familiaux soient publiés, merci de nous en informer.

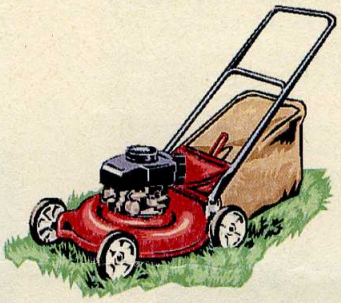
Matches de foot à Villiers

U14/U15 à 16 h	Séniors à 15 h 30	Vétérans à 9 h 30
05-mai	13-mai	01-mai
19-mai	03-juin	13-mai
		03-juin

Recherchons en location (ou vente) à Villiers-sous-Grez un petit local ou grange à usage de stockage meubles et objets divers.
Contacter O. Bocci 06 98 88 42 84.

Pour rappel ...

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. peuvent être effectués :



les jours ouvrables de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h
les **dimanche et jours fériés** de 10 h à 12 h

Le Conseil municipal

Agenda

Agenda Municipal

06/05 Elections Présidentielles 2nd tour
11/05 Réunion du conseil
08/06 Réunion publique
10/06 Elections Législatives 1er tour
17/06 Elections Législatives 2nd tour
25/06 Réunion du conseil

Pratique

02/05 Collecte sélective
16/05 Collecte sélective
30/05 Collecte sélective
13/06 Collecte sélective

Recréatif

28/04 20h Concert de Blues
29/04 Brocante de l'Amicale Villaronne
05/05 17h Raconte moi des histoires bibliothèque
09/05 17h Premières pages, bibliothèque
08-13/05 Muséobus
12-13/05 Salon du Livre
25-26/05 20h30 Roméo et Juliette
27/05 16h Roméo et Juliette
02/06 17h Raconte moi des histoires bibliothèque
16/06 Concert de Proquartet

MARCHÉ À VILLIERS-SOUS-GREZ

Place des trois tilleuls
tous les jeudis à partir de 16h00

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi
de 13h30 à 17h00
samedi de 9h00 à 12h00

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

- mercredi de 10h30 à 12h30
- jeudi de 9 h à 10h et de 16h30 à 18h30
- samedi de 17 h à 19 h

vacances scolaires : mercredi de 10h à 12h

TRANSPORTS DE LA MAIRIE

Nemours, marché 4 €
tous les **mercredis**
départ «centre» 8h50
retour 11h00

Villiers-en-Bière, Carrefour 4e jeudi 8 €
départ «centre» 10h00
retour 14h00

BUS POUR FONTAINEBLEAU

le **vendredi**
départ «centre» 9h10
«Croix-Lambert» 9h15
retour Villiers 12h15